

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	32 (1944)
Heft:	668
 Artikel:	Autour de l'assurance-vieillesse
Autor:	Gueybaud, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Convocation à la XLIII^e assemblée annuelle
à Zurich
les samedi 23 et dimanche 24 septembre 1944.

Hérisau et Teufen, août 1944.

Mesdames et chères alliées,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre Assemblée annuelle qui aura lieu à Zurich les 23 et 24 septembre.

C'est dans le canton de Zurich que le Bureau de la Suisse orientale fut élu il y a neuf ans, et c'est à Zurich qu'il prendra congé de nous. Nous sommes très reconnaissantes aux femmes zurichoises d'avoir pris toute la peine d'organiser cette Assemblée dans les temps troublés et incertains que nous vivons.

Toutes les manifestations de cette session se dérouleront à la « Maison des Congrès » qui fut

créée pour satisfaire toutes les exigences d'une organisation telle que notre Assemblée générale. Depuis sa fondation à Zurich, il est quasiment impossible d'obtenir l'usage d'autres salles publiques, sinon nous aurions peut-être choisi un cadre plus modeste pour notre Assemblée annuelle.

Nous ne pouvons pas prévoir s'il sera possible d'exécuter notre programme, vu les bouleversements terribles que déchaine la guerre ces derniers temps ; ni si notre « îlot de paix », miraculièrement épargné depuis cinq ans, ne sera pas, lui aussi, ébranlé par la tourmente ; mais nous adressons tout de même notre convocation avec confiance, à toutes nos sociétés affiliées, parce que, pour le moment, nous n'aurions aucun motif de ne pas vouer tous nos soins à la préparation de cette prochaine session qui doit nous aider à envisager toutes les tâches de demain. C'est pourquoi nous avons inscrit à notre programme les principales nécessités de l'heure. Nous ne pouvons malheureusement pas prendre en considération tous les vœux exprimés par nos sociétés affiliées — il faudrait pour cela plusieurs jours de session — mais nous avons porté à notre ordre du jour ce qui nous a paru le plus important et nous espérons que tous nos membres en referont satisfaisamment compte.

Le fait saillant de notre Assemblée sera l'élection d'un nouveau Bureau. Il est temps que le gouvernement, tenu durant trois législatures par la Suisse orientale passe en Suisse occidentale,

Malgré les démarches tentées auprès du Bureau actuel pour qu'il reste à la direction de l'Alliance durant l'époque critique que nous traversons, nous jugeons ce changement nécessaire et équitable. Nous sommes touchées par les nombreux témoignages de confiance qui nous ont été adressés, mais nous sommes convaincues que c'est pour le bien de l'Alliance que nous devons rester fidèles au changement de présidence prévu par nos statuts entre la Suisse allemande et la Suisse française. Cet échange apporte un souffle nouveau, assure l'équilibre et rend notre organisation plus vivante que si la même direction devait passer la moitié de sa vie à la présidence ! Les deux soussignées avaient la ferme intention de se retirer du Comité, mais, cédant aux nombreuses instances venues de toutes parts, elles acceptent d'en faire partie encore aussi longtemps que les circonstances n'auront pas changé, afin d'assurer à l'action de l'Alliance la continuité qui lui est indispensable, de la faire bénéficier des nombreuses expériences acquises durant ces dures années de guerre, et de lui aider à dominer toutes les situations difficiles.

Nos statuts prévoient un Comité d'au moins neuf membres, sans limiter le nombre supérieur ; depuis de nombreuses années nous comptons onze membres, et dès septembre, il y en aura douze — mais ce nombre n'a rien de définitif, parce que nous savons par expérience qu'un Comité restreint travaille mieux qu'un Comité plus étendu. Il est donc prévu que le nombre de nos membres sera diminué dès que notre

le général de Gaulle n'ont les compétences pour décider d'un trait de plume de cette réforme, qui devra prendre sa place dans la Constitution de la Quatrième République. Mais il semblerait que des femmes seraient déjà appelées à siéger dans l'Assemblée chargée d'élaborer cette Constitution, ce qui assurerait leur collaboration directe à l'inclusion du suffrage féminin, électoral et éligibilité, dans la nouvelle charte fondamentale de la nation. Dans ce domaine-là donc, nous pouvons aussi attendre de grandes choses.

La D. A. et les femmes

Plusieurs de nos amies nous ont signalé avec surprise l'arrêté du Conseil Fédéral du 30 juin dernier, qui, réorganisant certains points de la défense aérienne, y a obligatoirement intégré les femmes, rompant ainsi la convention tacitement acceptée qui voulait que, tant que nous ne possédions pas nos droits politiques, tout enrôlement de notre part ne pouvait être que facultatif. (L'on a même des déclarations très significatives à ce sujet!). Mais il en est ainsi avec le système des pleins pouvoirs, qui, tout à coup, pousse ses tentacules sur un domaine nouveau avant que l'on ait même le temps de crier gare !

Nous ne nions nullement, que l'on nous comprenne bien, ni la nécessité absolue de

la défense aérienne, ni la participation très utile que peuvent prendre les femmes à ses services ; et tous les détails que fournissent copieusement les communiqués officiels sur les capacités d'adaptation des femmes et leur habileté ne font, pour nous, qu'enfoncer une porte ouverte. Ce que nous n'appréciions nullement, c'est la façon de doré la pilule aux futures recrues, en faisant sonner bien haut la « nouvelle occasion de dévouement qui est offerte aux femmes ». Une occasion de dévouement ne peut pas, par définition, être imposée : elle est toujours volontaire. Et nous pensons que les femmes suisses sont fournies suffisamment de preuve justement de leur libre dévouement dans les activités nées de la guerre pour qu'il soit tout à fait déplaisant de leur annoncer sous cette forme, à elles que l'on ne veut pas, chez nous, considérer comme des citoyennes, qu'un arrêté fédéral, subitement éclaté, les rend mobilisables !

E. Gp.

Trente ans au service de la Croix-Rouge Internationale

C'est un beau titre de gloire revenant ainsi à une femme, Mme Frick-Cramer, qui, depuis 1914, a consacré à l'œuvre de paix et de secours aux innombrables victimes de la guerre ses remarquables qualités de juriste, d'historienne et d'organisatrice. Car, c'est en effet dès les débuts de l'autre guerre, donc en 1914, que, la première femme sauf erreur à être admise dans l'imposant aéropage uniquement masculin qu'était alors le C.I.C.R., elle s'attache immédiatement à créer, avec de nouvelles méthodes de travail, la mise sur pied des différents services pour leur meilleur rendement, remplaçant d'autre part plusieurs missions importantes en France, en Allemagne et dans les pays scandinaves. En 1929, elle collabore comme déléguée officielle du C.I.C.R. à l'établissement de la Convention sur le traitement des prisonniers de guerre, et le représente

également à la Conférence internationale de Tokyo en 1934, ceci sans préjudice de nombreuses études juridiques importantes sur des sujets concernant directement la Croix-Rouge Internationale.

Nous sommes très fiers de la part de première ordre prise ainsi, trente ans durant, par une femme au travail de Genève ; et en disant toutes nos félicitations pour ce beau jubilé à Mme Frick-Cramer, nous la remercions en même temps de ce qu'elle a fait indirectement pour notre cause, prouvant par la pratique de quoi des femmes peuvent être capables !

Autour de l'assurance-vieillesse

Décidément point de femmes dans la Commission fédérale d'experts.

Un de nos derniers numéros, ayant les vacances, avait relaté la démarche faite par nos Associations féminines suisses — qui se sont groupées au nombre de 32 à cet effet — auprès de M. Stämpfli, chef du Département de l'Economie publique, pour lui demander d'adoindre au moins un membre féminin à la Commission d'experts pour l'assurance-vieillesse instituée par le Conseil Fédéral. Comme l'on pouvait s'y attendre, dans un pays comme le nôtre, où les femmes sont éternellement des mineures politiques — et qui, pis est, s'en satisfont ! — la réponse a été négative, quelles que puissent être les compétences reconnues et la spécialisation en matière d'assurances de Mme Schwarz-Gagg (Berne) ; quelles que puissent être aussi les titres de plusieurs membres masculins de cette Commission, qui, loin d'être des techniciens, étaient simplement destinés à représenter différents courants de l'opinion publique. Et M. Stämpfli n'a pas rendu meilleure la mauvaise raison qu'il a tenté de donner à son refus, en ajoutant que cette Commission d'experts est essentiellement destinée à déterminer les principes généraux de cette assurance, avant que



Quelques lectures de cet été

Dorette BERTHOUD : *Faillir*. Roman. Librairie Payot, Lausanne 1944.

Le cadre: deux petites localités dans la montagne. Les protagonistes: deux familles estimées qui règnent, ou semblent régner, l'entente et la paix. Au centre, une figure de femme. Avec les enfants qui ont grandi, sont devenus adultes, surgit le conflit dont le dénouement, s'il arrive pour les uns le bonheur, ne laisse pas que d'être mélancolique.

Dans ce nouveau roman de Dorette Berthoud, les personnages principaux sont bien dessinés; on les sent vivre, du moins chez les Demierre, car les du Terre y jouent un rôle plus effacé, n'apparaissent guère au premier plan. De jolies notations du paysage, de l'ambiance; il semble qu'on pénètre à la suite de l'auteur dans le salon glaciel et conventionnel en harmonie avec le caractère de la maîtresse du logis, Mme du Terre.

Dès le début, on devine que le mariage désiré par Etienne du Terre et Marcelline Demierre sera le point noir, mais les mobiles qui poussent les parents de l'un et de l'autre à s'opposer à cette

union demeureront obscurs jusqu'au bout; jusqu'au bout — et c'est là que réside le mystère — on se demande comment et pourquoi Mme Demierre qui, pour les siens, dans le milieu familial, comme dans le milieu social où elle vit, est un personnage d'une haute valeur morale, a surtout, qui la chérira et la vénéra, remarqué, qu'on n'eût jamais cru possible. Son fils surtout, qui la chérira et la vénéra, remarqué avec angoisse ce changement. Toujours égale d'humeur, toute de franchise, guide sûr et tendre, la voici qui se trouble, se dérobe aux explications, fait preuve même de duplicité... La révolte de plus en plus sombre de sa fille, la grave désillusion de Jean sont étudiées avec une psychologie pénétrante.

Que cette personnalité, selon toutes les apparences digne de l'admiration qu'elle suscite, ait pu « faillir » — car le titre, c'est elle qu'il vise — serait-ce une raison pour lui jeter la pierre ? Vouloir à tout prix qu'elle fût parfaite, qu'elle n'eût jamais eu de défauts : exigence d'un esprit bien étroit. Non, cette erreur de jeunesse, qu'elle finit par avouer, n'empêche pas qu'elle soit bonne, généreuse, épaise de tout ce qui est droit ! Et pourtant, une critique nous vient sous la plume: la faute de l'héroïne, nous aimerais mieux que ce fut celle dont l'accusa autrefois une lettre anonyme; mais qu'elle-même ait été l'auteur de cette lettre paraît incompréhensible avec son caractère. Comprendre un acte répréhensible auquel on se serait laissé aller une jeune fille de vingt ans qui aime et veut sauver son amour, oui, mais comment concilier la vulgarité, la basseur d'une lettre anonyme avec l'idée d'un être noble ? Comment encore, avec

cette distinction, cette délicatesse de sentiments qu'on lui attribue, et qu'elle révèle tout au long du roman, Germaine a-t-elle pu désirer un mariage forcé ?

Sans doute faut-il se dire que l'eau la plus claire peut être trouble momentanément et songer de quel prix a été payée une aberration passagère.

M.-L. PREIS.

Laurent DANIEL : *Les Amants d'Avignon*. Roman de la France occupée. Edition des Trois Collines. Genève.

Laurent Daniel? un pseudonyme, dit-on, l'auteur est probablement une femme, elle transparaît sous ce style alerte, scintillant, mais surtout sous cette sensibilité devant certains états d'âme, cette émotion voilée, pudique, très 1944 — car, en effet, ce n'est pas à ce titre qu'il réussit. Mais nécessairement, c'est un sourire poignant. Certes, les amours de Juliette et de Célestine sont épisodes. En ce moment, a-t-on le loisir de rêver, même quand on est jolie comme une star de cinéma ? Ce qui nous occupe et nous émeut, c'est la toile de fond sur laquelle se déroupent les héros. Le mot est pris ici, non dans le sens de personnes, mais dans le sens de personnages de l'œuvre, mais dans celui de héros tout courts.

Nous avons, vivement brossé, le tableau d'un des aspects de « La Résistance ». « La Résistance » ne lutta pas dans des batailles rangées, elle n'a eu ni dentelles ni gants blancs, ni même d'armes, très souvent... C'étaient des hommes, des femmes, parfois de vieilles demoiselles collet-monté, des vieillards, des enfants, qui ne se connaissaient que par un prénom d'emprunt,

barque pourra voguer sur des flots plus tranquilles.

Comme nouvelle présidente, les Sociétés de la Suisse occidentale ont présenté Mme A. Jeannet-Nicole (Lausanne) qui fut admise aux séances de notre Comité depuis notre dernière assemblée générale. Mme Cuénod-de Muralt (Burier) est prête à assurer la tâche de secrétaire, et Mme de Montet, (Corseaux-Vevey) continuera ses fonctions de vice-présidente pour la Suisse française. Les autres membres du Comité acceptent de rester en fonctions; mais nous laissons naturellement à l'Assemblée générale le soin de statuer sur les décisions définitives pour une législature de trois ans.

Vous trouverez ci-joint le programme et la lettre d'invitation des sociétés zurichoises qui contiennent toutes les indications utiles. Vous recevez en même temps votre carte de délégation, carte qui devra être présentée à Zurich, à l'entrée de la salle des séances, avant l'Assemblée générale, où elle sera échangée contre un bulletin de vote. Nous vous rendons spécialement attentives au fait que cette carte ne doit pas nous être renvoyée et nous vous rappelons que chaque déléguée ne peut pas représenter plus de deux sociétés. Nous serions reconnaissantes aux sociétés qui n'ont pas les possibilités de se faire représenter de bien vouloir nous en aviser. Notre caisse de voyages peut prendre à sa charge une partie des débours afin que les petites sociétés puissent aussi être représentées à notre Assemblée générale. Cette demande doit être

UN CENTENAIRE



Cliché aimablement fourni par la Maison des Diaconesses (Berne).
SOPHIE DE WURTEMBERGER
1809-1878
Fondatrice de la Maison des Diaconesses dont le centenaire a été célébré cet été par une imposante cérémonie. Tous ceux de nos lecteurs qui, de près ou de loin, ont été en relations avec le dévouement admirable de tant de femmes seront d'accord avec nous que le portrait de la fondatrice avait sa place dans notre journal.

LA RÉSIDENCE
Florissant 11 GENÈVE
Tél. 413.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits
Téléphone dans toutes les chambres
50 salles de bains
Deux tennis - Part pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

se transmettaient des consignes, distribuaient secrètement des bouts de papier dont le moindre aurait suffi à faire fusiller des centaines de personnes. Quelquefois c'étaient des intellectuels, le plus souvent des ouvriers, depuis longtemps entraînés à se grouper pour une action commune — et aussi des paysans. Jacques Bonhomme est têtu, la terre de France, qu'il a tant retrouvée, lui colle aux pieds, il en défend chaque pouce et si ce n'est dans la tranchée, c'est en dissimulant ses récoltes, en cachant des réfractaires au travail obligatoire, en ravitaillant le maquis...

Chacune des journées de chaque coin de France aurait alimenté un film, aurait composé un livre dont les aventures passionneraient, mais sembleraient invraisemblables: Est-il possible qu'une blonde et jeune dactylographe ait passé des nuits entières en haut d'une montagne, dans une ferme abandonnée, en plein hiver? qu'elle soit poursuivie par la Gestapo, que grâce à une poursuite qui laisse les lecteurs haletants, elle s'échappe après avoir apporté des renseignements à un « chef », qui n'est autre qu'un médecin connu de Lyon, dont le cabinet respectable entend d'habitude d'autres confidences? et que néanmoins elle soit tendre et attentionnée avec sa tante et avec un tout petit? Mais, se dit-elle avec simplicité, lorsqu'elle « avait le choix » (!) elle était fatiguée, elle avait froid, elle avait peur... autrefois !

Heureuse Juliette, puisqu'elle est sauve! Elle évoque, faisant monter à nos yeux des larmes de souffrance et de colère, ses émules, ses sœurs, d'innombrables « faibles » femmes, dont l'angoisse rythme le souffle, qui ont serré les dents pendant d'inimaginables tortures, supporté

envoyé avant l'Assemblée à notre trésorière, Mme Wartenweiler, Glarisegg - Stockhorn. Qu'il soit dit aussi, que les dons pour notre caisse de voyage seront toujours reçus avec reconnaissance. Ils peuvent être adressés à notre trésorière.

Nous espérons que, malgré l'incertitude des temps, nous pourrons nous rencontrer nombreuses à Zurich, cette belle ville au cœur de notre pays, et que toutes nous y trouverons un encouragement et un enrichissement certain pour notre travail.

Avec nos cordiales salutations.

Pour le Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

La Présidente : Clara NEF.

La Secrétaire : Alice RECHSTEINER-BRUNNER.

Invitation des Sociétés féminines zurichoises

Mesdames et chères Confédérées,

Une bonne douzaine d'années se sont écoulées depuis la dernière Assemblée de l'Alliance dans nos murs. C'était en des temps possibles bien qu'ils ne fussent pas exempts de difficultés. Aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui, la gravité des événements assombrira l'Assemblée. Nous toutes, femmes, pensons avec espoir à la fin de la guerre, et

nous, spécialement les Zurichoises, voudrions placer la réunion de cette année sous le signe de l'espérance, afin d'envisager les nouvelles tâches qui nous attendent.

Notre Assemblée marque aussi une nouvelle page dans l'histoire de l'Alliance. Après une période de présidence en Suisse allemande d'une durée exceptionnelle (9 ans), la direction de l'Alliance passe à la Suisse romande, afin de reprendre la tradition. A cette occasion, nous adressons une chaleureuse bienvenue dans la cité de la Limmat à la présidente qui se retire, comme à celle qui entre en fonction, au Comité de l'Alliance, aux déléguées des associations et aux invités ; nous les remercions de nous honorer de leur visite.

Pour les Sociétés féminines zurichoises :
ZÜRCHER FRAUENZENTRALE.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Un culte protestant pour les participantes à l'Assemblée générale de l'Alliance aura lieu le dimanche 24 septembre, à 8 h. 30 à la Wasserkirche (près de la cathédrale). Sermon de Mme Rosa Gutknecht, VDM.

Eglise catholique romaine : Messes dès 6 h.

Eglise catholique chrétienne : 9 heures.

Augustinerkirche.

Bureau de renseignements à la Gare principale : Local de l'Œuvre des Gares (en face du quai 7), ouvert de 9 à 14 heures.

ne soit élaboré le projet lui-même : n'est-ce pas justement pour ces principes et l'orientation de l'assurance-vieillesse qu'il aurait été indispensable d'entendre la voix des femmes?

Tout ce que l'on peut espérer, c'est que, lorsque l'on en viendra — vers 1948 ou 1949! — à élaborer, sur la base des travaux de cette Commission-là, un projet d'assurance-vieillesse, soit M. Saxer, directeur de l'Office des assurances sociales, soit M. Stampfli lui-même soient encore en fonctions et soient ainsi à même de se souvenir de la promesse qu'ils ont formulée en 1944 à nos Sociétés féminines de nommer leurs représentantes dans cette grande Commission. Notre veu de longue vie peut paraître intéressante mais à qui la faute?...

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes.

Une de nos abonnées a bien voulu nous communiquer des extraits du rapport présenté par M. Maurice Baudat, député, au Grand Conseil vaudois, sur cette même question de l'assurance-vieillesse, que le canton de Vaud étudie de son côté, estimant sans doute qu'une assurance fédérale est une affaire de si longue haleine, et peut-être encore si incertaine, qu'il est prudent de songer, parallèlement, à une assurance cantonale.

Or, d'après le plan exposé par M. Baudat, cette assurance-vieillesse cantonale devrait en tout cas, pour mériter son nom d'assurance et non pas d'assistance, représenter en moyen-

ne une somme d'1 fr. 50 par jour pour les hommes et un peu moins pour les femmes, passé 65 ans d'âge. C'est-à-dire que pour des cotisations annuelles de 9 fr. payées de 0 à 19 ans et de 36 fr. payées de 20 à 64 ans, la Caisse cantonale pourrait verser à partir de l'âge de 65 ans révolus, une rente annuelle de 640 fr. aux hommes et de 481 fr. aux femmes. Notre correspondante proteste au nom de l'égalité des sexes, et ici se pose un problème intéressant, que l'on a pu retrouver en matière d'assurance-maladie:

Toutes les caisses de retraite, constatant le fait, prouvé par les statistiques comme par les calculs de longévité, que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, leur payent des rentes d'un taux moindre. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner de la disposition que nous venons de mentionner et qui est conforme à la logique. Mais ce que l'on peut alors se demander c'est si elle est conforme à la solidarité qui, somme toute, est l'une des bases du principe de l'assurance obligatoire, puisque tous ceux qui payeraient des cotisations entre 0 et 65 ans ne seraient pas certains d'arriver à ce dernier âge et que les sommes versées par eux bénéficieraient ainsi aux autres assurés? Et de la sorte, il n'y aurait pas de raison pour que

HOTELS RECOMMANDÉS

Sedinenhof, Sihlstr. 7. dirigé par le « Zürcher Frauenverein ». Chambre : à partir de 5 fr.—; Petit déjeuner fr. 1.75 (service compris).

Augustinerhof-Hospiz, St. Peterstr. 8, dirigé par le « Schweizer Verband Volksdiensst ». Chambre à partir de 6 fr. 50; Petit déj. 1.50.

Glockenhof, Sihlstr. 31. Chambre à partir de 6 fr. 50; Petit déj. 1.75.

Seilerhof-Hospiz, Härtinggasse 20, près du « Zentral ». Chambre à partir de 3 fr. 30; Petit déj. 1.40.

Gold Sternen, Bellevueplatz. Chambre à partir de 4 fr. 60; Petit déj. 1.60. (service compris).

St. Peter, In Gassen 10. Chambre à partir de 5 fr. 80; Petit déj. 1.50.

Urban Garni, Stadelhoferstr. 41. Chambre à partir de 6 fr. 87; Petit déj. 1.50.

Goethard, Bahnhofstr. 87. Chambre à partir de 6 fr. 50; Petit déj. 2.—.

Prière de retenir les chambre à temps et en s'adressant directement aux hôtels. Quelques personnes offrant l'hospitalité à domicile, prière de s'adresser à Mme Hüni-Oeschger, Sonnenbergstr. 86, Zurich 7, Tél. 32.43.76.

Montant de l'inscription:
pour les déléguées, fr. 5.— (repas du dimanche à midi).

pour les autres personnes, fr. 2.80 pour la soirée familière ; 5 fr.— pour le repas du dimanche à midi.

Restaurants sans alcool recommandés pour le souper du samedi.

Siedinenhof, Sihlstrasse 7-9 (Zürcher Frauenverein)

Olivienbaum, Stadelhoferstrasse 10 (Zürcher Frauenverein) beim Bahnhof Stadelhofen.

Karl der Grosse, Kirchgasse 14 (Zürcher Frauenverein) beim Grossmünster.

Grüner Heinrich, Theaterstrasse 12 beim Bellevue Käfchlwirtschaft des Bahnhofbüffets, Hauptbahnhof.

Münz, Münzplatz 3, bei der Augustinerkirche.

Oleander, Zeltweg 4 beim Pfauen.

Petikan, Petikanstrasse 8, près de la Bahnhofstrasse.

Tanne, Tannenstrasse 15 (Frauenbund Zürich) beim Polizeiknium.

Uesenbenz, Glockengasse 9, près de la Bahnhofstrasse.

Prière de s'inscrire au moyen du bulletin que les Sociétés ont reçu et déposier par le compte de chèques postaux VIII/4343, Zürcher Frauenzentrale en ajoutant 20 centimes pour le port. Les cartes seront expédiées par la poste ou remises à la caisse de la Maison des Congrès.

les hommes bénéficient ainsi davantage des versements des femmes, que les femmes elles-mêmes, mais il faudrait que tous, hommes et femmes, participant aux mêmes risques de survie...

Ce sont donc, bien plus que des réclamations d'ordre féministe, des considérations de solidarité entre les sexes que cet aspect du problème suscitera.

J. GUEYBAUD.

— Toutes les caisses de retraite, constatant le fait, prouvé par les statistiques comme par les calculs de longévité, que les femmes vivent plus longtemps que les hommes, leur payent des rentes d'un taux moindre. Il n'y aurait donc pas lieu de s'étonner de la disposition que nous venons de mentionner et qui est conforme à la logique. Mais ce que l'on peut alors se demander c'est si elle est conforme à la solidarité qui, somme toute, est l'une des bases du principe de l'assurance obligatoire, puisque tous ceux qui payeraient des cotisations entre 0 et 65 ans ne seraient pas certains d'arriver à ce dernier âge et que les sommes versées par eux bénéficieraient ainsi aux autres assurés? Et de la sorte, il n'y aurait pas de raison pour que

Cent grammes de pain par mois...

... Rassurez-vous, lecteurs : ce n'est pas la ration que l'Office fédéral pour l'alimentation se propose de nous attribuer, — et qui serait vraiment bien un peu maigre !! C'est au contraire celle que M. Muggli, directeur de cet Office, nous propose à nous de prélever, chaque fois que nous touchons nos cartes de rationnement, au profit des populations affamées de presque tous les pays d'Europe. Soit 3 grammes de pain par jour. Mais les petits ruisseaux font les grandes rivières, qui, à leur tour, alimentent des lacs et des mers intérieures ; et ces cent grammes prélevés chaque mois sur quatre millions d'habitants produiraient... nous laissons à de meilleures arithméticiennes que nous le soin de calculer la quantité de farine qui pourraient de

sorte envoyer notre pays dans des régions où l'on meurt de faim.

Tout cela d'ailleurs, notre journal l'a déjà dit à ses lecteurs ce printemps, et si nous le répétons maintenant, c'est pour soutenir l'effort enthousiasmante d'une de nos fidèles abonnées de toujours à Genève. Seule à la brèche, avec une ardeur et un courage remarquables, Mme Bedot-Diodati vient d'employer ce mois d'août caniculaire à lancer un vaste pétitionnement pour demander au Conseil Fédéral de mettre à exécution la proposition Muggli. Elle voudrait 9.000 signatures « pour que cela vaille la peine », dit-elle. Nous sommes certaine qu'elle les réunira si la propagande sauvageante est faite pour que chacun comprenne de quoi il s'agit : ne venons-nous pas d'apprendre que l'idée de M. Muggli, exposée au récent « Camp des Educatrices » de Vaucars, a immédiatement fait surgir une collecte de 26 kgs de coupons de pain ? Des gestes de ce genre ne manqueront pas de se produire à travers le pays, partout où l'on en aura l'occasion. Il suffira de la donner.

On peut signer la pétition au Conseil Fédéral, préparée par Mme Bedot, à Genève, aux phar-



GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE Calicoes Angle Rue
RIVE Verdaine
La Maison des bonnes qualités

Papiers Peints DUMONT
19 B^e HELVETIQUE



Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65
le choix pour toutes les bourses
Buisson - Pâissant S. A.
3, rue du Rhône - Genève
GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Les fleurs ont leur langage

Les plus belles

Les plus fraîches

se trouvent chez **Hirt**

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

GENÈVE

des détentions interminables dont l'horreur est inouïe, et qui sont mortes (souvent en cachette, comme elles travaillaient) pour que le pays revive... X.

A. ADVÉNKO : *J'aime*. Roman traduit du russe par Alice Grange et Georges Roux. Édition des Trois Collines, Genève, I vol. fr. 4.80.

Le titre d'abord de ce livre, qui vous met en contact avec un monde totalement étranger, étrange, troubant : *J'aime*. Est-ce avant tout sa profession, dont Sania est passionnée ? est-ce la vie qui, après une première jeunesse, vrai calvaire, s'ouvre enfin devant lui avec des joies et des espoirs, malgré la lutte persistante ? Ou bien, serait-il tout de même son roman du cœur, auquel seules les dernières pages du volume sont consacrées, son amour pour Véra et l'annonce d'une paternité prochaine ? On ne saurait le dire : Sania, c'est le nom du héros — quoique, pour nous, sa consonance soit du genre féminin — le sait-il lui-même ? — Passons.

Le début du récit nous plonge dans un centre minier de la Russie, « le Ravin Pourri », où les cabanes ressemblent à des niches de chiens — d'où cette appellation, — masure bâties dans la glaise qui, elle-même, est le dépotoir de la communauté. C'est le père de Sania, Nikanor, le premier à s'établir sur ce terrain pestilentiel, et il le fait en peignant toute la nuit après son harassant travail de la journée ; il le fait avec une ardeur bien digne d'une meilleure récompense, dans le seul but d'avoir un coin pour lui et pour sa famille, de quitter la promiscuité de la baraque dans laquelle on est entassé en masse, Entassé ? on ne l'est pas moins dans le nouveau logis, mais du moins on est entre soi.

Des fermiers qui ont quitté la terre de chez eux pour la mine. On en devine seulement les raisons : l'impossibilité de joindre les deux bouts. Mais dans quel enfer ils se lancent ! La besogne écrasante, le salaire qui ne permet tout juste que de ne pas mourir — et encore. Tout ce qui suit n'est qu'un chapelier de mises et de drames sans nom : ces braves gens — car ils n'aspirent qu'à ce qui est honnête et sain — deviennent mauvais. La faim, la satiété, les accidents dus au travail dans des conditions inhumaines, la mort — et Sania, adolescente, reste seul, abandonné.

C'est le commencement de sa vie errante à la recherche d'une pitance qu'il ne trouve pas, toujours. Il voyage caché dans les trains ; un maître voleur met la main sur lui et en fait son habile « équipier » : on vole, on dévalise, on tue. Et voici un intermédiaire inattendu. Sania est pris dans un asile d'enfants vagabonds. Il y mène enfin une existence réglée, droite, hygiénique, gai parfois, il s'y lie d'amitiés. Mais ses antécédents l'ont trop habitué à l'indépendance. Il essaie de se sauver. S'il y renonce après cette tentative, c'est grâce à l'admirable ascendant moral de celui qui dirige l'asile et dont les méthodes éducatives réussissent toujours.

Nous le retrouvons, envoyé par l'asile précisément, avec d'autres compagnons, aux confins de la Russie d'Europe, dans les steppes glacées de l'Oural. Il s'est élevé dans une immense ville industrielle surgie du désert : fabrique de locomotives, hauts fourneaux. De nouveau, l'intensité inouïe du travail, et c'est l'émulation pour atteindre le maximum de rendement, mais

du moins, en dépit des obstacles auxquels se joint la souffrance d'un climat effroyable, c'est la récompense pour qui veut et peut réussir. Sania devient un mécanicien de premier ordre et il adore sa machine. Impossible de donner ici, même un aperçu du système de la communauté soviétique : ce serait doubler la longueur de ce compte rendu, mais des horizons nouveaux s'ouvrent devant nous par la lecture de cet ouvrage, que d'autres compléteront certainement. En le lisant, il ne faut pas craindre le langage grossier qui provoquent la misère. L'épuisement, l'alcool. On s'étonne de l'énergie et de l'endurance extraordinaires que ces facteurs déprimants n'empêchent pas de se développer, mais on demeure aussi sous l'impression que l'humanité nouvelle fait fausse route, menée à l'abîme par sa course effrénée de l'industrialisation à outrance : problème angoissant dont les perspectives nous paraissent des plus sombres.

M.-L. P.

Winston CHURCHILL : *Réflexions et Aventures*. Traduction de Charly Guyot. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Vous tous qui vous intéressez à la peinture ou à la sociologie, à la stratégie ou à la théologie, au journalisme ou à l'aviation, à la philosophie ou à cent autres sujets, vous trouverez un écho des problèmes qui se posent à vous dans ce livre spirituel, profond et basé à la fois. Pour ce homme qui, depuis quatre années pilote l'Angleterre au milieu des écueils les plus dangereux de son histoire, rien d'humain, en vérité, ne semble être étranger.

Les féministes, elles-mêmes, ne sont pas ou-

blies ; dans les souvenirs de campagnes électorales on rencontre, en effet, les dames Pankhurst qui ne pouvaient manquer de se heurter à un politicien adversaire décidé des suffragettes. Parlant, ailleurs, des rapports courtois qui existent en Angleterre entre candidats électoraux opposés, entre vainqueurs et vaincus, Winston Churchill ajoute cette boutade : « En général, j'ai entretenu avec mes adversaires d'agréables relations, mais je ne suis jamais allé loin qu'un candidat à Islington : il embrassa la dame qui avait remporté la victoire ! »

Ce volume, qui est une nouveauté dans son élégante traduction française, parut en anglais, en 1932. M. Churchill se croyait alors au bout d'une carrière agitée, il remerciait la fortune de lui avoir permis d'échapper à de multiples dangers et il ne souhaitait pas de recommencer une seconde vie parce qu'il lui semblait impossible d'avoir une seconde fois autant de chance. La fortune a sans doute ressenti cette réflexion comme un défi et elle a aussitôt entraîné son favori dans une nouvelle existence mille fois plus angoissante, harassante et dangereuse que la première, mais elle l'a accompagné avec la même fidélité.

A. W.-G.

Mme A. L. Gräuter prie toutes celles de nos lectrices qui, ayant étudié le « Questionnaire suédois », ne lui ont pas communiqué leur opinion, de bien vouloir lui adresser au plus vite leur réponse à son adresse, 20 Schwarzwaldstr. Berne.